

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DE ROBERT DESNOS DU 14 NOVEMBRE 2024
(Présentiel)

Présents :

Le Proviseur : M. Bousquet

Les directrices : Mmes Mazzella et Salvador

Enseignants : Mme Khoufi, Mme Bani, Mme Ben Tahar, Mme Bellakdhar, Mme Rekaibi, Mme Ksoura, Mme Touhiri, Mme Ben Rejeb, Mme Torjmen, Mme Jemili, Mme Ben Said, Mme Hamama.

Parents d'élèves : M. Sellami, Mkaouar Ben Meskina Syrine, Mokadmi Sarra , Ben Aba Ben Mrad Nella, Mme Bannani Fatma, Ben Haj Amor Zoubeir , Bahri Sanda, Ben Zarti Nasraoui Asma

Excusés :

Représentants de l'APE et de la LIPE :

Représentants de l'APE :

Enseignants : : Mme Barathieu.

Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Véronique Doutreleau.

En préambule : les directrices remercient les personnes qui ont répondu à l'invitation et qui participent à ce premier conseil d'école.

1. Approbation du PV de juin 2024

Les directrices demandent si les membres du conseil valident le PV du dernier conseil d'école de l'année 2023-2024 qui leur a été envoyé par mail

Le PV est validé.

2. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu du 7 au 9 octobre par vote électronique, avec un dépouillement le mercredi 9 octobre. Cette année, les représentants de parents ont constitué une liste commune.

Les résultats concernant l'école R Desnos

- 1608 inscrits contre 1617 l'année dernière
- 150 votants contre 233
- 135 contre 226 suffrages exprimés
- 15 Blanc/nuls

Taux de participation 9,32 % contre 14,40 %

La faible participation n'enlève rien à ce que font les représentants de parents engagés pour l'école et les directrices les en remercient. Elles profitent de ce premier conseil d'école pour souhaiter la bienvenue au nouveau bureau de l'APE et remercier Mme Bannani pour son implication et son engagement à leur côté durant deux ans en tant que présidente de l'APE.

3. Installation du conseil d'école et présentation des membres

Un tour de table rapide est effectué pour que chaque participant se présente.

4. Point sur les effectifs et sur l'organisation pédagogique.

▶ **Les effectifs** de l'école sont en baisse.

Année 2021 2022 : 1109 (perte d'une classe)

Année 2022 2023 : 1114

Année 2023 2024 : 1053

Année 2024 2025 : 1015- nombre de classes : 41

CF feuille annexe.

Rentrée 2024 2025 :

Fermeture d'une GS et d'un CM1 : Baisse importante des demandes d'inscriptions sur le cycle 1 Cette baisse correspond à ce qui est observé sur la zone.

En juillet, ouverture d'un CM2 sur le site d'EL Omrane en raison du manque de local disponible à PMF.

Nouveauté : Accueil de TPS

Malgré toutes les actions (communication, l'organisation de portes ouvertes) il est difficile d'inverser la tendance et de faire évoluer les effectifs.

Une nouvelle fois cette année, la communication devenue incontournable dans le contexte actuel va être une priorité :

- Pour présenter la maternelle
- Pour expliquer qu'une scolarisation qui débute en CM1/CM2 est compliquée
- Pour couvrir tous les événements
- Pour inciter de nouveaux parents à rejoindre notre école formidable

Des portes ouvertes seront organisées plutôt dans l'année. La première en cycle 1 le vendredi 13 décembre et en l'élémentaire en janvier

Le proviseur : Une réflexion est menée avec la coordinatrice de l'IFT.

La base de l'école, la maternelle a un effectif insuffisant pour arriver à 6 classes par niveau au primaire. Actuellement la pyramide est inversée, notre point de vigilance reste la maternelle. Tout le monde doit se mettre au travail pour inverser cette pyramide.

Mme Mokrani, membre élu: Savons-nous pourquoi les parents n'inscrivent pas leurs enfants à l'école ?

M. Bousquet : cette tendance est observée dans les autres établissements. Une des explications peut être la situation économique du pays. Pour des raisons financières, les parents attendent le plus longtemps possible pour inscrire leur enfant.

La création de le SI n'a pas apporté de plus-value, le réseau des établissements français est en développement.

Nous constatons que les familles inscrivent leurs enfants chez les partenaires (zone géographique) mais par la suite demandent des mutations à PMF.

Il n'y a pas d'égal à PMF pour les mutations rentrantes.

La perte d'effectifs en maternelle est aussi observée chez les écoles partenaires.

Actuellement une réflexion est menée sur le retrait des DPI en maternelle afin de rendre l'école plus attractive.

L'IRF va probablement lancer une étude de marché pour voir ce qu'il reste du vivier de 2018 « Tunisie Pilote » pour mesurer quel est le nouveau profil des parents et leurs attentes.

Prise de parole de M. Sellami :

Mon fils est en PS, L'accès à la maternelle est compliqué. Le quartier d'El Omrane n'est pas accessible, manque d'assistance de la police. M. sellami propose de finir la route qui passe derrière le MAE et qui descend directement à l'école. La police au rond-point est absente matin et soir. L'agent de circulation devant l'école est peu respecté.

M. Bousquet et les directrices en prennent note afin de faire remonter ce problème.

Présentation de l'équipe

▶ L'équipe

Des changements pour cette rentrée 2024

Deux démissions : Mme Ben Amar CP et Mme Benchouika PL arabe

▶ **Mouvement interne :**

M. Bougatef : CM2

Mme Langlais : CP

Mme Rejeb : CP

▶ **Prise de poste à temps complet :**

Mme Ghelila classe d'arabe en maternelle (poste de Salma Saidi qui a glissé sur le cycle 2

Mme Khoufi classe de PS/MS suite à la démission de Amira Ben Amar

Mme Brahmi , poste de TR

▶ **Trois personnes en complément de service**

- Mme Ayed Ons complète Mme Tauzin (14h) et M. Hamed walid (10h)
- Mme Salma Toumi complète Mme Sadi Haddad Louisa (14h), Mme Ben Yahia Sonia (2h), + Parcours renforcement français en CM2
- Mme Adhoum complète Mme Langlais (12h), M. Marchand (5h), Mme Chabbi Nabila (2h), + M. Bourreau Serge (4h)

▶ Changements dans l'équipe administrative : départ d'une assistante de direction Desnos pour PMF (Mme Feki devient l'assistante du proviseur). La baisse du nombre de classe impacte aussi l'encadrement administratif.

5. Point sur le programme pHARe

L'établissement régional de Tunis depuis l'année dernière déploie le programme de lutte contre le harcèlement scolaire « pHARe »

La prévention et la prise en charge des situations de harcèlement scolaire entre élèves est une priorité majeure du Ministère de l'Éducation nationale française, de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et bien sûr de l'ERT.

Pour rappel le programme pHARe ne se limite pas au traitement des situations mais propose un réel plan d'action de **prévention et de sensibilisation** à travers ses équipes formées.

L'année 2023-2024 a été l'année de constitution des équipes, de la rédaction du cadre d'action de la formation et de la mise en place d'actions de sensibilisation :

-Le programme pHARe est constitué de :

→ Le pilote, Monsieur le Proviseur et trois équipes

→ Équipe de coordination composée des formatrices du premier et second degré, des directrices et d'un des proviseurs adjoints ainsi qu'un personnel RH chargée de com

→ Équipe de programmation : chargé des événements et organisation des 10h00 de sensibilisation/prévention, responsable Mme Chahed

→ Équipes ressources (7 personnes engagées et formées sur Desnos)

Une dernière équipe : l'équipe d'élèves ambassadeurs au collège et lycée (partenariat APE)

-Le Cadre : le protocole qui a été transmis aux parents et à l'équipe pédagogique. (cf feuille du protocole). Il a été décrit lors du dernier conseil d'école et présenté à la réunion de rentrée proposée par les directrices en septembre.

-Signalement des situations : Une adresse courriel dédiée : stopauharcelementDesnos@ert.tn

-La communication auprès des enfants : Un affichage dans l'école de l'équipe ressource et du logo

-Les actions de cette année 2024 2025

▶ Mise en place des 10h de sensibilisation du CP au CM2 pour développer l'empathie des élèves. Elle a démarré le 7 novembre à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement.

▶ Baromètre des relations pour apprendre à évaluer ses relations avec autrui et distinguer conflit du harcèlement

▶ Café des parents, sur le harcèlement, la différence entre conflit et harcèlement, le cyber harcèlement et le danger des écrans

▶ Participation aux actions nationales : journée de lutte contre le harcèlement, Au CM2, action des ruban verts, impulsée par le club heforshe lycée avec un flyer expliquant le harcèlement.

Safe internet Day, prix NAH avec un projet danse.

Question diverse : Certains enfants font état de comportements d'impolitesse et de violence entre élèves. Quelles actions l'école envisage-t-elle pour prévenir ces comportements et sensibiliser les élèves au respect et à la bienveillance ? Y a-t-il des initiatives spécifiques, comme des ateliers ou des programmes de médiation, pour encourager un environnement plus serein ?

Les directrices : la programmation des 10 heures de sensibilisation dans les classes. certaines classes organisent des conseils de vie de classe chaque semaine et des ateliers philo sont menés. Deux « boîte à lettres » vont être installées à l'entrée des écoles (CM2 et El Omrane). Les enfants pourront déposer des messages anonymes. Le travail mené par Mme

Tauzin avec les délégués de CM2 l'année dernière sur le baromètre des relations est évoqué. Cette année il sera expérimenté dans toutes les classes de CM2.

Question d'un membre élu : *Serait-il possible d'avoir une cellule d'écoute, menée par un pédo psychologue, au sein de l'école ?*

Directrice : les situations, sont recueillies par les directrices puis traitées par elle ou les membres de la cellule ressource. Il n'y a pas de RDV psy à Robert Desnos contrairement à PMF. Si nécessaire les parents sont orientés vers des consultations externes.

Question d'un membre élu : Au collège il y a une heure de « vie de classe » pourquoi pas à l'école ?

Directrice : Il existe déjà plusieurs actions dans les classes notamment les conseils de vie de classe. Le climat scolaire est un axe de notre projet d'école.

6. Adoption du règlement intérieur de l'école/règlement de la cour/SI

Comme chaque année, le règlement intérieur de l'école, a été distribué aux familles avec les documents de rentrée. Il doit être validé au premier conseil d'école.

Le règlement intérieur, a fait l'objet l'année dernière d'un travail collaboratif avec les parents

Pour cette rentrée aucune modification aux règlements de la cour, intérieur et de cantine.

En revanche une modification au règlement annexe de la section internationale. Ce règlement de la SI précise :

- ▶ Les modalités d'inscription et critères de sélection
- ▶ L'organisation
- ▶ Le calendrier

Modifications

Avant le mois de mars : Courrier d'information de la PS au CM2.

Mars-Avril : Campagne d'inscription. Les élèves de CE2/CM2/CM2 devront rédiger une lettre de motivation.

Fin avril : Evaluation des demandes par la commission de recrutement

Mi-mai : communication aux familles

Juin : dernière phase d'admission et d'évaluation

Les modifications sont adoptées.

7. Sécurité et travaux :

Sécurité

Mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le « PPMS » doit être mis à jour et présenté tous les ans au conseil d'école pour être validé. C'est un document, un outil propre à chaque école, qui doit permettre d'être prêt à faire face à un accident majeur et qui précise les dates des exercices qui seront effectués au cours de l'année scolaire. Ce document est bien entendu intégré au PPMS du lycée qui ensuite est transmis à l'ambassade pour validation et à l'AEFE.

L'école peut avoir à faire face à 3 risques majeurs selon l'ambassade de France :

- Incendie
- Séisme-Tempête
- Risques sociaux et politiques

Pour faire face à de tels risques une préparation et un accompagnement doit être fait auprès des personnels, enseignants et surtout les enfants. Pour cela le personnel doit connaître le document et savoir exactement quoi faire en fonction de la situation. Chaque enseignant a les consignes de sécurité ainsi que le plan d'évacuation affichés dans sa classe. Il entraîne ses élèves. Des exercices communs sont programmés sur l'ensemble de l'établissement régional de Tunis.

Le protocole comporte 3 exercices d'évacuation incendie (un chaque trimestre) et deux exercices de mise à l'abri ; un exercice menace majeur, attentat intrusion et un exercice risque majeur séisme et tempête.

Site El Omrane :

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le lundi 30 septembre à 9H50 sur le site d'El Omrane

Début d'exercice : 9h50- 700 élèves présents et 74 adultes.

Durée de l'exercice : L'évacuation a été réalisé entre 2m et 3,30 minutes selon la distance du lieu de regroupement.

L'évacuation a été un plus rapide que l'année dernière et s'est déroulée dans le calme. L'alarme a été entendue de tout le monde. Chaque personnel a tenu correctement son rôle. Les personnes présentes en tant qu'observateurs étaient M. Ben Othman responsable sécurité de l'ERT, les directrices ainsi que le secrétariat.

Un deuxième exercice incendie est prévu le 14/02/25 et un troisième le 30/05/25.

Un exercice incendie sera programmé comme l'année dernière sur le temps méridien.

Un exercice menace majeure « attentat intrusion s'est déroulé le vendredi 11 octobre à 9H50. Le protocole suivi consiste à se cacher dans les classes. Un exercice sur le temps méridien sera organisé.

Sur le site PMF : L'exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 8 octobre à 9h45. Les élèves ont rapidement évacué sur le parvis. Des points d'amélioration ont été identifiés et transmis aux enseignants.

Travaux

La directrice remercie l'ERT pour les investissements effectués.

-Travaux dans le réfectoire : revêtement du sol de la cuisine entièrement refait, portes en bois changées en aluminium ainsi que les armoires électriques. Protections des coins de portes changées en aluminium

-Sécurisation des racines des arbres devant la cantine avec création de bancs en pierre

-Réalisation de tables en bois supplémentaires dans la cour des maternelles et élémentaires ce qui permet aux élèves de se poser et de réduire les risques d'accidents

-Les caméras ont été déplacées pour une meilleure visibilité et certaines ont été changées

-Des portes en bois ont été remplacées par de l'aluminium dans les WC du cycle 3

-A venir l'installation d'un gazon artificiel sur le terrain de Volley.

8. Présentation et validation du dispositif « activités pédagogiques complémentaires »

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire et se déroulent généralement par groupes restreints. Elles permettent d'apporter aux élèves qui rencontrent ponctuellement des difficultés dans leurs apprentissages, un accompagnement différencié et adapté à leurs besoins.

Les APC, peuvent proposer aux élèves une activité prévue dans le cadre du projet d'école ou de réaliser un projet spécifique.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est théoriquement de 36 heures. Toutefois suite à la mise en place des évaluations repères qui imposent un travail de passation, de correction et d'analyse important, le ministère octroie des heures aux enseignants qui seront prises sur ce volume horaire.

L'organisation est décidée en équipe et harmonisée. Cette année les APC se déroulent sur 4 périodes (CF document) du mois d'octobre au mois de d'avril.

Périodes Cycle 1, 2 et 3	Jours	durée
1 ^{ère} Période du 03/10 au 18/10	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h05	4h
2 ^{ème} période du 12 /11 au 12/12	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h05	9 h
3 ^{ème} période du 14/01 au 13/02	Mardi et jeudi de 8h15à 9h05	10 h
4 ^{ème} période du 18/03 au 10/04	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h05	7 h

Par ailleurs, ces temps d'activités pédagogiques complémentaires servent également de temps de renforcement en arabe. Les enfants qui rencontrent des difficultés dans une matière fondamentale, sont prioritairement pris en APC avec les professeurs des écoles.

L'organisation des APC est variable d'un niveau à l'autre. En CE2 par exemple l'équipe s'est organisée par compétences à travailler et chaque collègue prend les élèves de plusieurs classes concernées par cette compétence. Avec ces modalités

de travail, l'heure de réconciliation avec les mathématiques qui avait été expérimentée l'an passé par Mme Tauzin et des élèves de CE1 et qui avait porté ses fruits pourra être reconduite.

Les directrices soulignent le fait que les APC sont vraiment des coups de pouce ponctuels et non des étiquetages précoces d'enfants en difficulté.

9. Présentation du dispositif d'enseignement des langues vivantes /projet d'ouverture d'une section internationale arabe

Nouveauté dans le parcours LV des élèves de Desnos : la section internationale.

L'organisation choisie par l'équipe : des élèves répartis sur plusieurs classes. Toutefois cette organisation montre des limites : comment organiser des sorties culturelles indispensables lorsque les élèves sont répartis dans toutes les classes ? Le coût financier est bien plus élevé.

Une évaluation sommative d'arabe est prévue en fin d'année de CM2

Petit rappel :

	Parcours classique	Parcours SI	Parcours entrée dans la langue Arabe
Cycle 1	4h dont 1h de co-intervention		
Cycle 2	4h dont 1h d'Émile	4h dont 1h d'Émile 5H à partir du CE2	4h
Cycle 3	4 h dont 1h d'Émile	5 h dont 1h d'Émile (Hist-Géo) l'heure sup est placée les mardis ou jeudis de 8h à 9h	4h

Question des parents : Beaucoup de parents ne comprennent pas bien la section internationale (SI) et se sentent peu informés. Quelles actions pourraient être mises en place pour mieux les éclairer sur son fonctionnement et ses objectifs ?

Lors de la réunion de rentrée de chaque classe ainsi que celle proposée à tous les parents le 25 septembre, le dispositif de langues, dont la SI a été présenté avec son fonctionnement et ses objectifs. De plus une réunion sur le parcours langue de la PS à la terminale aura lieu le 18 novembre à 17H30 à PMF. Les parents sont invités à y participer. Par ailleurs les interlocuteurs privilégiés pour répondre à toutes les questions sont les maitresses d'arabe.

Mme Bananni : Y-a-t-il eut un recrutement spécifique de maitresses en arabe pour la SI (maitresse validée par le ministère) ?

Directrice : Non nous avons les compétences sur l'école. Le ministère a validé les CV de nos enseignantes.

L'anglais

Cycle 1	A partir de la GS temps d'initiation
Cycle 2	2,5 H dont 1h d'Émile
Cycle 3	2,5 H dont 1h d'Émile
Perspectives	Parcours PARLE ou une SI à terme

M. Sellami : A-t-on des enseignants capables d'enseigner l'anglais ?

Directrice : Dans le système français cela relève des compétences de chaque professeur des écoles. A l'école, des échanges de service sont effectués entre collègues, selon les compétences de chacun. Les évaluations des CM2 ont

montré que les élèves de l'école ont un niveau d'anglais, en communication qui correspond aux attendus du système français.

Les écoles de la zone qui ont des enseignants de langue anglaise n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que ceux de Desnos.

Parcours français renforcé : incontournable en raison du nombre élevé d'élèves qui rejoignent l'école en cycle 2 ou cycle 3 en n'ayant qu'une faible maîtrise de la langue française.

Les directrices remercient le proviseur qui a accepté de renforcer le nombre d'heures en FLE/FLESCO (En CM2 il y a 6 heures au lieu de 3 heures)

	Français langue étrangère	Français langue de scolarisation
Cycle 2	5H	+2H (CE2)
Cycle 3	7H (CM1) 6h (CM2)	

M. Sellami : Nous constatons un décalage de niveau entre les élèves de Desnos inscrits depuis la maternelle et les nouveaux inscrits.

Directrice : Au regard des résultats des évaluations nationales qui vont être présentées, des questions se posent effectivement sur la difficulté que rencontrent des élèves qui intègrent notre école en cycle 3. M. le proviseur nous a demandé de suivre l'évolution des élèves qui n'ont pas fait le cycle 2 à l'école.

Parent élu : Pourrait on renforcer le niveau d'anglais en créant une SI anglais ?

Directrice : Une dynamique a été créée par le proviseur sur les parcours LV et l'objectif premier est de réussir la SI arabe. Depuis trois ans, l'EMILE en anglais a été développé et des projets mis en place (Rugby pour les CM2, Ultimate pour les CE1). Ces projets sont amenés à être poursuivis et enrichis.

10. Bilan des évaluations repères CP-CE1-CE2-CM1 et CM2

Ces évaluations ont été mises en place, comme l'an passé pour les CP, CE1 et CM1 avec une nouveauté cette année, la mise en place des évaluations au CE2 et CM2.

Ces évaluations nationales permettent d'identifier les besoins des élèves.

Les évaluations CP-CE1

Elles se sont déroulées du lundi 16 septembre jusqu'au vendredi 27 septembre 2024

Pour les CP, le second temps d'évaluation appelé « mi-parcours » se tiendra du lundi 13 janvier au vendredi 25 janvier 2025.

Cela permet de faire un état des lieux et de voir l'avancement des acquisitions.

Ces évaluations portent sur des compétences de français et mathématiques.

► **Analyse CP** : Les résultats obtenus sont au-dessus du seuil de fragilité : 33,3% à 50%

Seuils de besoins de 0 à 33,3%

Français : De 2022 à 2024, une moyenne générale stable avoisinant les 73%. Cette année, une moyenne de 73,4.

Une moyenne en hausse dans deux items : Comprendre des phrases à l'oral et manipuler phonème et syllabes.

Une moyenne légèrement en baisse pour comprendre des mots à l'oral et reconnaissance de lettres

	Comprendre des mots à l'oral	Comprendre des phrases à l'oral	Comprendre des textes à l'oral	Manipuler des phonèmes	Manipuler des syllabes	Connaitre le nom des lettres et le	Reconnaitre les différentes	Moyenne
--	------------------------------	---------------------------------	--------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------------------	-----------------------------	---------

				de début et de fin		son qu'elle produisent	écriture d'une lettre	Globale des CP en Français
Desnos 2024-2025	64,1%	85,3%	69,3	65,9	76,5 Moy: 71,2	77,5	75,3 Moy: 76,4	73,4

En mathématiques :

	<i>Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)</i>	<i>Comparer des nombres</i>	<i>Lire des nombres</i>	<i>Ecrire des nombres entiers (sous la dictée)</i>	<i>Placer un nombre sur une ligne graduée</i>	<i>Résoudre des problèmes</i>	<i>Reproduire un assemblage</i>	Moyenne (%) globale des CP en maths
Desnos 2024	94,6%	69,1%	96,5%	95,4%	80,1%	67,2%	64,9%	81,1%

Depuis 2022, une moyenne générale en hausse (+3 points) qui nous permet de dépasser les 80%. Une moyenne cette année de 81,1%

-Une moyenne stable dans l'item reproduire un assemblage

-Une moyenne en hausse dans 5 items (Quantifier des collections, dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée, Comparer des nombres, Lire des nombres, Ecrire des nombres entiers (sous la dictée) Placer un nombre sur une ligne graduée, Résoudre des problèmes)

Belle progression dans l'item « résolution de problème » comparé à l'année dernière. Cet item a été travaillé dans le cadre de la liaison GS/CP et ce travail se poursuivra.

Des moyennes supérieures à celle de la France pour 4 items dans le dénombrement et l'écriture des nombres.

► **Analyse CE1** : Les résultats obtenus en math ou en Français sont au-dessus du seuil de fragilité sauf pour la lecture à voix haute de textes.

Français :

	<i>Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant.e)</i>	<i>Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant.e)</i>	<i>Comprendre des phrases lues seul.e</i>	<i>Comprendre un texte lu seul.e</i>	<i>Lire à voix haute des mots</i>	<i>Lire à voix haute un texte</i>	<i>Ecrire des syllabes</i>	<i>Ecrire des mots</i>	Moyenne (%) globale des CE1 en français
Desnos 2024	82,0%	92,7% Moy: 87,35	74,2%	69,4%	66,6%	43,6%	79,6%	77,5%	73,2%

Une moyenne générale de 73,2%

Des moyennes supérieures à celle de l'année dernière sauf pour la lecture à haute voix.

De très belles moyennes (au-dessus de 80%) pour deux items : la compréhension de mots et de texte à l'oral

Des moyennes supérieures à l'année dernière en compréhension de l'écrit mais inférieures en lecture à voix haute

Il faut absolument travailler ces points. La lecture à haute voix, lecture fluence doit être travaillée à l'école mais également à la maison où un entraînement de tous les jours est nécessaire pour faire progresser l'élève et améliorer son score. A noter que pour les évaluations point d'étape au CP en janvier, le score obtenu pour la lecture à haute voix par la plupart des élèves était supérieure : 67,6% contre 56,65

Mathématiques :

	<i>Lire des nombres entiers</i>	<i>Ecrire des nombres entiers</i>	<i>Placer des nombres sur une droite graduée</i>	<i>Résoudre des problèmes</i>	<i>Calculer mentalement</i>	<i>Additionner et soustraire en ligne</i>	<i>Reproduire un assemblage</i>	Moyenne (%) globale des CE1 en maths
Desnos 2024	85,3%	81,6%	63,2%	67,0%	83,5%	65,7%	74,3%	74,4%

Une moyenne générale de 74,4%

Des moyennes au-dessus de 80% pour lire et écrire des nombres

Des moyennes au-dessus de celles de l'année dernière pour résoudre des problèmes et calculer mentalement

Fragilités et points de vigilances

	<u>Fragilités et points de vigilances en Français</u>	<u>points de vigilances en Mathématiques</u>
<u>CP</u>	-Manipuler les phonèmes et les syllabes -Comprendre des mots et des textes lus par l'enseignant.	-Comparer des nombres -Reproduire un assemblage. -Résolution de problème
<u>CE1</u>	-Lecture Fluence : lire à voix haute des mots et des textes. Surtout le texte avec 43,6% -Compréhension écrite (en dessous de 70%)	-Calculer (additionner et soustraire) en ligne -Placer des nombres sur une droite graduée -résolution de problème

► Évaluations CE2

MATHS- résultat global : **72,3%**

Compétences à travailler

<i>Ordonner des nombres</i>	<i>Placer un nombre sur une ligne graduée</i>	<i>Résoudre des problèmes</i>	<i>Mémoriser des faits numériques</i>	<i>Mémoriser des procédures</i>
69,68%	65,08%	63,46%	65,11%	58,79%

FRANÇAIS- résultat global : **67,4%**

compétences à travailler

<i>Comprendre un texte lu seul.e</i>	<i>Lire à voix haute un texte</i>	<i>Reconnaître les principaux constituants de la phrase</i>	<i>Différencier les principales classes de mots</i>	<i>Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs</i>	<i>Mémoriser des temps de conjugaison</i>
65,2%	65,2%	57,7%	65,2%	61,0%	63,2%

► Évaluations CM1

MATHS- résultat global : **66,38%**

Compétences à travailler

<i>Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive</i>	<i>Poser et calculer</i>	<i>Mémoriser des faits numériques</i>	<i>Mémoriser des procédures</i>
67,45%	68,33%	39,56%	48,67%

FRANÇAIS- résultat global : **73,72%**

Compétences à travailler

<i>Lire à voix haute un texte</i>	<i>Mémoriser des temps de conjugaison</i>
47,41%	59,93%

▶ Évaluations CM2

MATHS- résultat global : **67,5%**

<i>Résoudre des problèmes</i>	<i>Mémoriser des faits numériques</i>	<i>Mémoriser des procédures</i>	<i>Poser et calculer</i>
67,9%	51,6%	57,7%	61,5%

FRANÇAIS- résultat global : **72,9%**

<i>Lire un texte à voix haute</i>	<i>Reconnaître les principaux constituants d'une phrase</i>	<i>Maîtriser l'accord du verbe conjugué</i>
61,0%	67,7%	68,3%

▶ Analyse :

Intéressant pour l'équipe d'avoir des indicateurs qui vont du CP au CM2.

On remarque une cohérence dans les résultats d'un niveau à l'autre ce qui nous montre qu'il faut davantage et sans doute différemment travailler certaines compétences et depuis le CP.

▶ CE2- CM1 –CM2: lire à voix haute un texte

▶ La Compréhension

▶ CE2- CM1-CM2 : Mémoriser des temps de conjugaison

▶ Mémoriser des procédures et mémoriser des faits numériques en CE2, CM1 et cM2

Analyse des élèves fragiles

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9,42% des CP ont obtenu un score inférieur à 50% dont	20,74% des élèves ont obtenu un score inférieur à 50% dont	23% des CE2 ont obtenu un score inférieur à 50% dont	42,28% des élèves ont obtenu un score inférieur à 50% dont	28,51% des élèves de CM2 ont obtenu un score inférieur à 50% dont
▶ 30,76 % sont des élèves à besoins éducatifs particuliers	▶ 42,85% sont des EBEP	▶ 36,84% sont des élèves à besoins éducatifs particuliers	▶ 28,37 % sont des EBEP	▶ 35,21% sont des EBEP
▶ 23,07% sont des nouveaux inscrits	▶ 28,57 % sont des nouveaux inscrits	▶ 15,78 % sont des nouveaux inscrits	▶ 17,56 % sont des nouveaux inscrits	▶ 26,76 % sont arrivés en 2024, 14% en 2023, 10 % en 2022
▶ 46,15% sont arrivés en GS	▶ 32,14% sont arrivés au CP	▶ 18,42% arrivés en CE1	▶ 12,16 % sont arrivés en CE2	Soit 50,70 % des élèves avec un score en dessous de 50% de réussite sont arrivés en CE2
			▶ 30% arrivés en CE2 et donc n'ont pas appris à lire et écrire à Desnos (22 élèves)	

La remédiation :

→ Réflexion en équipe (conseil de cycle) pour trouver des réponses pédagogiques aux compétences les moins réussies dans toutes les classes deux conseils de cycle prévus (21 novembre)

→ La Formation : tous les stages du PRF proposés par le bureau du 1^{er} degré ainsi que les formations établissements : Le lexique, l'évaluation et la méthodologie sur trois ans avec chaque année un cycle différent.

→ Les dispositifs créés par l'école comme le PFR qui va nous permettre de remédier aux difficultés rencontrées en LF ou le labo maths avec l'heure de réconciliation mathématiques (temps d'APC) ou le club jeux maths.

→ Les liaisons inter cycle

Mme Bannani : Peut-on comparer les résultats de la France avec la zone ?

Directrice : On pourra comparer avec les résultats de la zone lorsqu'ils seront communiqués mais les analyses de la zone ne sont pas sur les mêmes données comparatives. Pour comparer les deux analyses, les calculs doivent être faits différemment.

Il faut retenir qu'il n'y a pas d'élément antérieur (c'est la première année qu'il y a des évaluations à tous les niveaux). Pas de comparaison possible.

11. Présentation des projets pour le premier trimestre.

Les projets menés au sein de l'école, de l'inter degré ou de l'inter cycle sont nombreux et touchent tous les axes du projet d'école, à savoir :

- Les parcours langues et plurilinguisme
- L'école inclusive
- L'évaluation
- Le climat scolaire

► Concernant l'axe Climat scolaire qui englobe le parcours citoyen/parcours santé/EDD

-Projet Égalité filles/garçons :

Projet développé de la PS au CM1 par Mme Tausin avec l'appui des documentalistes ;

Ce premier trimestre il est démarré en GS. L'objectif étant de déconstruire des stéréotypes : choisir librement les différents espaces de la classe et les jeux que nous souhaitons.

- Favoriser la co-éducation et les liens avec les acteurs des temps périscolaires. Formation des acteurs de la vie scolaire : Une formation pour tous les animateurs et surveillants de l'école (Desnos et PMF) va être réalisée sur les missions et les postures à adopter auprès de nos élèves.

-Programme pHARE: Action le 7 novembre: Démarrage des 10H de sensibilisation

-EDD (Education au Développement Durable)

- *Le projet* : « *Qu'est-ce que ça peut faire ?* » : Sensibilisation à l'écologie pour et par les enfants est reconduit cette année et devient une action pédagogique avec une subvention de l'AEFE.

C'est un projet de plusieurs classes des cycles 1, 2 et 3 avec la participation des élèves de l'école tunisienne du quartier (École du 2 mars) et la collaboration de François Demerliac (boite de production parisienne) et de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

Des capsules vidéos de sensibilisation écologique seront produites par les élèves des classes concernées. Dans ce cadre, des chercheurs de l'IRD effectueront différentes interventions dans les classes pour une sensibilisation.

Les thématiques choisies sont : La gestion de l'eau et le stress hydrique ainsi la gestion des déchets avec le composteur. Des sorties en lien avec ces thématiques seront organisées ;

Les élèves auront l'occasion de découvrir un artiste plasticien qui travaille sur le recyclage des déchets : Rhida Ghrab-La référente EDD, Mme GlENZA, est remerciée pour tous les projets qu'elle initie et accompagne.

-Axe parcours éducatifs, santé/sport : différentes actions de sensibilisation sont menées par Mme Mraïdia , infirmière sur la santé et l'hygiène notamment le lavage des mains au cycle 1 et « mon corps m'appartient » au cycle 2, l'alimentation et l'hygiène de vie au cycle 3.

► Deuxième axe du projet d'école : Les parcours langues

-SLFM (semaine des lycées français du monde) : concours photographique sur des mots en photo autour de proverbes sélectionnés (5 classes élémentaires ont participé)

-Journée de la langue arabe: 18 décembre

-Voyages scolaires : Les CE1 C et D SI à Djerba et les CM2RD à Ain Drahm.

12. Clubs et temps méridien

Mmes Zidi et Abidi, responsables vie scolaire sont remerciées.

Effectifs cantine	effectifs des clubs
<ul style="list-style-type: none"> - Maternelle : 118 - CP : 89 - CE1 : 85 - CE2 : 106 - CM1 : 128 - CM2 : 174 dont 16 à RD 	<ul style="list-style-type: none"> - Maternelle : arts visuels et jeux collectifs - CP / CE1 / Gymnastique / foot / arts visuels - CE2/CM1 /Gymnastique / Foot /Origami

▶Autres clubs :

-Club maths dès le début de l'année pour les élèves du CE2 au CM2 pris en charge par les enseignantes qui sont remerciées : Mmes Tauzin, Zine.

-Club EDD avec Mme Glenza sur Desnos et PMF

-Les clubs proposés au CM2 sont les suivants : foot, basket, art plastique, danse, informatique, jeux de société ainsi que le club mathématique assuré par Mmes Ayed et Toumi que les directrices remercient.

Questions parents d'élèves : Q1/ Concernant l'organisation de la cantine, quelles mesures sont envisagées pour améliorer la qualité des repas et l'accompagnement des enfants qui ont du mal à manger ? Par ailleurs, serait-il possible de mettre en place un moyen pour que les parents soient informés de la façon dont leurs enfants mangent à la cantine et savoir qui contacter en cas de questions ?

Une commission menu a lieu toutes les six semaines. En présence des représentants des 2 associations de parents d'élèves, de Mme Houda Mraïdia (l'infirmière scolaire), de Mme Abidi (responsable vie scolaire), des représentants du prestataire Newrest et des deux directrices.

Lors de cette commission, le choix des menus est arrêté et divers problèmes sont traités en vue d'améliorer la qualité de l'accueil et des repas. Il est donc important que les parents fassent remonter les problèmes aux représentants des deux associations et/ou à la direction et de ne pas le faire sur les réseaux sociaux.

En maternelle, les parents ont la possibilité d'avoir des informations directement le soir même en venant récupérer leurs enfants. Ils discutent avec les ASEMS qui sont en charge du temps méridien.

Pour l'élémentaire, les surveillants du réfectoire sont vigilants par rapport à ce que mangent les enfants. Ils informent la responsable de la vie scolaire de tout problème.

Les questions relatives à la cantine seront traitées lors des commissions cantines et ne feront pas l'objet systématiquement d'un point à l'ordre du jour des prochains conseils d'école.

M. Sellami : Serait-il possible d'inviter des parents d'élèves à déjeuner avec les enfants ?

M. Bousquet : Non mais les parents d'élèves élus oui. Ils peuvent déjeuner, visiter la cantine et faire un rapport pour les autres parents.

13. Questions diverses

- *Étant donné les différences de niveau d'apprentissage et les besoins particuliers (concentration, assimilation, vision) de certains enfants, comment l'école organise-t-elle la disposition en classe pour mieux les assister/soutenir ?*

-Différenciation pédagogique en classe (différentes modalités d'organisation de la classe, variété des supports...)

-Mise en place de dispositifs d'accompagnement (PPRE, PAP et PPS)

-*Certains enfants rapportent que les WC sont souvent sales et qu'il manque fréquemment du papier toilette/savon.*

Quelles mesures sont prévues pour assurer des bonnes conditions d'hygiène et sanitaires et garantir que les fournitures nécessaires, comme le papier toilette, savons liquide soient toujours disponibles ?

Dans tous les établissements scolaires la question des toilettes est un sujet de crispation. Le rôle des directrices est de veiller à ce que les toilettes soient propres et d'éduquer les enfants à leur utilisation en complément de ce qui est fait à la maison. Un agent d'entretien est placé devant chaque Bloc sanitaire afin que tout soit nettoyé après chaque utilisation. Il veille aussi au réapprovisionnement du papier toilette, du papier à mains et du savon. En parallèle, une sensibilisation est faite dans les classes auprès des élèves sur l'hygiène spécifique des toilettes : tirer la chasse, ne pas faire par terre et si c'est un accident, prévenir l'agent. Une réflexion sera également menée en conseil de délégués sur les règles et le respect des lieux communs.

- *Serait-il possible d'avoir une visibilité sur les éventuelles augmentations des frais de scolarité prévues pour les années à venir ? Depuis le CP, des parents ont constaté plusieurs hausses et ils aimeraient anticiper ces changements pour mieux s'organiser. Y-a-t-il la possibilité de stopper les augmentations annuelles ?*

M. Bousquet : La question est légitime, les parents doivent se projeter. Les instances seront invitées pour voter le nouveau budget 2025 qui aura lieu au mois de janvier.

L'ERT a été évalué au mois de Mai par l'AEFE et la trajectoire budgétaire a été retravaillée.

En 2020, l'ERT était déficitaire, en 2023, C'est mieux, l'ERT a pu investir.

Les résultats de la programmation des ressources pour les trois prochaines années sont attendus. M. Bousquet se veut rassurant pour 2025, la trajectoire sera connue en janvier 2025.

M. Sellami : *Les salaires des parents n'augmentent pas avec l'inflation.*

M. Bousquet : est d'accord mais là nous sommes sur la dernière partie de la restructuration. Il y a 5 ans les travaux étaient évalués à 13 milliards de dinars, en 2023 ils sont passés à 22 milliards de dinars. C'est l'inflation qui va impacter les frais de scolarité.

Il y des enseignants qui ne mettent pas tout sur Pronote, du coup les parents ne peuvent pas suivre avec leurs enfants et ont du mal à réviser

A leur réunion de rentrée, les enseignants ont présenté leur moyen de communiquer avec les parents. Pronote, mail, cahier de liaison. Beaucoup ont mis en place des Padlets ou Digipads. Les liens ont été communiqués.

Questions de M. Selami arrivées hors délai : Les directrices précisent que toutes questions qui arriveraient hors délais lors du second conseil ne seront plus traitées.

L'école a accepté énormément d'élèves en CM2, est ce qu'on a les moyens humains et techniques pour assurer leur éducation les 7 prochaines années ? On parle d'une promotion à 245 élèves. Il y a eu une réflexion avant de les inscrire. Il y aura de la place au collège.

Les externes arrivent sur un examen de niveau, est ce qu'on a également leur historique dans les écoles où ils ont étudié (enfant à problèmes, violence...) Parfois oui lorsqu'ils sont dans les écoles du réseau (dossier scolaire de l'enfant), parfois non s'ils viennent d'une école tunisienne. Les nouveaux inscrits ne sont pas les enfants qui nous posent le plus de problème.

Les externes ont parfois un niveau très loin des élèves de RD en arabe et donc les intégrer en SI n'est pas équitable car ils peuvent venir d'école avec un programme tunisien où l'arabe est très présent

Le niveau « global » est examiné avant l'intégration en SI.

On a fermé une classe CP. Est-ce que ce jeu d'équilibriste ne va pas impacter le niveau des enseignants et leur maîtrise du programme.

C'est une classe de GS qui a été fermée. Si fermeture il y a, le personnel de l'école sait s'adapter. Les enseignants qui ont glissé sur d'autres niveaux qu'initialement prévu, ont été formés ou continuent leur formation de professeur à professionnaliser. Ils sont régulièrement vus par des formatrices ou conseillères pédagogiques. Ils ont des entretiens avec les directrices

Le programme est connu.

Sécurité devant l'école et problème de circulation à régler : Présence policière demandée mais pas souvent présente. Le problème a été remonté

Est ce qu'on peut aménager les horaires du Ramadan car l'heure de rupture du jeun est à 18h12 pour une sortie à 16h15. Les parents n'auront jamais le temps de faire étudier leurs enfants. Les prochaines années ça va se compliquer de plus en plus car le coucher du soleil est plutôt chaque nouveau Ramadan.

M. Bousquet : Le changement des horaires est compliqué au niveau du primaire. Si aménagement horaires il faudra rattraper.

La séance est levée à 19H15

Les directrices : L. Mazzella et R Salvador

